

Convention de partenariat



Officiel

Version #5

Mise à jour 31 Oct 2024

Un groupe local ne peut exister sans convention de partenariat (cf. article 18 du Règlement Intérieur).

Plusieurs modèles de convention de partenariats sont disponibles selon si le groupe est soutenu par une, plusieurs églises ou un comité de soutien.

Disponible sur demande à developpement@eclaireurs-evangeliques.fr.

Créée 6 November 2021 16 h 44 par David Neuhaus
Mise à jour 31 October 2024 20 h 38 par Gwaga ☐ Nathanaël